

## CONTRAT DE MENSUALISATION FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Exemplaire à retourner à la Direction Eau et Assainissement

### Titulaire du contrat d'abonnement en eau

Nom\* ..... Prénom\* .....

Date et lieu de naissance\* (Commune, Département et Pays) .....

Adresse : .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

### Titulaire du contrat de mensualisation (payeur)

 (Joindre l'accord de paiement si le payeur est différent du titulaire de l'abonnement)

Nom\* ..... Prénom\* .....

Date et lieu de naissance\* (Commune, Département et Pays) : .....

N°\* ..... Rue\* .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

### Je demande la mensualisation pour le paiement de mes consommations d'eau à l'adresse suivante :

Adresse du branchement (si différente de l'adresse du titulaire du contrat d'eau) .....

N° de site (si connu) : ..... Nombre de personnes dans le logement .....

### Adhésion

Il est possible d'opter pour le paiement mensuel de vos factures eau / assainissement. Il suffit de retourner, à la Direction eau et assainissement de Lorient Agglomération, un exemplaire du présent contrat pour lequel un **mandat de prélèvement SEPA** est adossé au verso. **Il convient de compléter et de signer ce formulaire (recto/verso)** et d'y joindre un **Relevé d'Identité Bancaire**. Un avis d'échéancier indiquant le montant et les dates des prélèvements qui seront effectués sur votre compte vous sera adressé.

### Prélèvements

Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois (ou le 1<sup>er</sup> jour ouvrable suivant) et représenteront 1/8<sup>ème</sup> de la consommation de référence (année précédente) ou suivant une estimation en fonction du nombre de personnes dans le logement. Si la composition de votre foyer a changé depuis l'an dernier, vous pouvez prendre contact avec la Direction Eau et Assainissement de Lorient Agglomération.

A l'issue du dernier prélèvement et du relevé de votre compteur, vous recevrez une facture qui vous indiquera le solde à régler s'il y a lieu :

- si les prélèvements ont été trop élevés, l'excédent vous sera remboursé sur votre compte.
- si les prélèvements ont été inférieurs au montant de la facture, la différence fera l'objet d'un prélèvement supplémentaire le 10 du mois suivant.

### Changement bancaire

En cas de changement de domiciliation bancaire, vous devez compléter et adresser une nouvelle autorisation de prélèvement auprès de la Direction eau et assainissement de Lorient Agglomération et communiquer vos nouvelles références bancaires.

### Changement d'adresse

En cas de changement d'adresse, vous devez en informer la Direction Eau et Assainissement en indiquant votre nouvelle adresse. Une facture soldant votre compte vous sera adressée et prélevée.

### Renouvellement de contrat

Sauf avis contraire de votre part et en l'absence de changement de domicile, votre contrat de mensualisation est automatiquement reconduit l'année suivante.

### Echéances impayées

Si un prélèvement ne peut être effectué sur votre compte, son montant sera ajouté au prélèvement du mois suivant et une indemnité (frais de gestion administrative) sera facturée sur la facture de solde.

Si deux prélèvements consécutifs ne peuvent être effectués sur votre compte, la Direction Eau et Assainissement procédera automatiquement à l'annulation de la mensualisation.

« Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de service, en vigueur à la date de ma demande, disponible sur le site de Lorient Agglomération [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh). J'en accepte les conditions qui y sont définies et m'engage à les respecter ».

Fait à ..... , le.....**Signature du payeur**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au contrat de mensualisation. Les destinataires de ces données est la Direction Eau et Assainissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en adressant un courrier à Lorient Agglomération, Direction Eau et Assainissement, Maison de l'Agglomération, Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56 314 LORIENT Cedex.

Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

(\*) données obligatoires pour éviter les erreurs de dénomination et de facturation

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Partie réservée à la Direction Eau et Assainissement

Référence unique du mandat : **FR 18 EAU 002402**

Type de contrat : Contrat Eau

Réf. abonnement :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Lorient Agglomération à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Lorient Agglomération.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

**IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA**

**FR 18 EAU 002402**

| DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER |
|--|
| Nom, prénom : .....                          |
| Adresse : .....                              |
| .....  |
| CP : ..... Ville : .....                     |
| Pays : .....                                 |

| DÉSIGNATION DU CRÉANCIER               |
|--|
| <b>LORIENT AGGLOMERATION</b>           |
| <b>Direction Eau et Assainissement</b> |
| Maison de l'Agglomération              |
| Esplanade du Péristyle                 |
| CS 20001                               |
| <b>56314 LORIENT CEDEX</b>             |

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

| DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER             |   |
|---|---|
| <u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u> | <u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u> |

| TYPE DE PAIEMENT                                      |  |
|---|--|
| Paiement récurrent/répétitif <input type="checkbox"/> | Paiement ponctuel <input type="checkbox"/> |

Signé à : .....

Signature :

|  |
|--|
|  |
|--|

Le (JJ/MM/AAAA) : .....

| DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ<br>(Si différent du débiteur lui-même et le cas échéant) |
|---|
|---|

|                         |
|-------------------------|
| Nom du tiers débiteur : |
|-------------------------|

**Rappel :**

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Lorient Agglomération. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Lorient Agglomération.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation des prestations des contrôles d'assainissement non collectif. Le destinataire de ces données est la Direction Eau et Assainissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en adressant un courrier à Lorient Agglomération, Direction Eau et Assainissement, Maison de l'Agglomération, Esplanade du Péristyle - CS 20001 - 56 314 LORIENT Cedex.

Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.

(\*) données obligatoires pour éviter les erreurs de dénomination et de facturation